

LE CANADA Journal Quotidien du soir LA VALLEE DE L'OTTAWA Journal Hebdomadaire à 16 pages

Samedi 27 Septembre 1890 ROCHES DU JOUR M. Goldwin Smith professe l'opinion que lorsque le Canada aura son propre gouverneur-général, la question des pêcheries sera ensuite facilement réglée.

Au mois de novembre la France sera en état de mettre sous les armes un million et demi de soldats et elle aura en outre une réserve de deux millions et demi.

La Justice annonce que toutes les difficultés qui existaient entre MM. Robert, McGreevy et Tarte d'un côté et M. Thomas McGreevy de l'autre ont été réglées à l'amiable et que toutes les poursuites ont été retirées.

On s'occupe déjà à Montréal à organiser des écoles du soir pour l'hiver prochain. Le gouvernement de Québec, a fait voter \$50,500 pour cette fin.

Les écoles du soir de Montréal ont entraîné l'hiver dernier une dépense de \$20,000.

On annonce que le New-York Herald a fait récemment l'acquisition d'une presse qui imprime, coupe et plie 48,000 exemplaires d'un journal de huit pages à l'heure.

On dit maintenant que l'Allemagne souffre, — en de moindres proportions il est vrai, — du même mal que la France: le nombre de personnes qui composent un ménage est tombé presque partout de 5 à 4; au lieu de 42 naissances par 1,000 habitants en 1872, on en compte seulement 38 aujourd'hui.

On estime que le revenu annuel du gouvernement de Québec par la perception des taxes imposées sur les personnes qui désirent ouvrir des hôtels ou restaurants à Montréal s'élève au chiffre fabuleux de \$200,000.

Sans aucun doute, dit la Patrie, le gouvernement se trouvera dans la nécessité d'augmenter la taxe à ce sujet, s'il consent à réduire le nombre de ses écoles.

Le TRAIT D'UNION, organe de M. A. T. Lapine, député de Montréal Est, soutient depuis quelques semaines des articles, qui ont fait sensation et font le tour de la presse du pays, à propos du patronage ministériel à Montréal.

Elle a réussi — comme sa rivale de Toronto — à payer le luxe d'un somptueux édifice pour y loger sa bibliothèque populaire.

Pour arriver à cette fin, il ne lui en a coûté qu'un léger effort. Elle a fait accepter par le corps municipal, aux élections de 1888, l'acte des Free Libraries qui autorise à prélever sur les contribuables une taxe d'un demi-cent dans la piastre, et avec le produit de cet impôt, elle a construit sa bibliothèque.

C'est pas plus malin que ça. Du zèle et de la bonne volonté de part et d'autre et le succès d'une entreprise est assuré.

Le Sur de New-York publie une statistique sommaire des constructions d'édifices dans les grandes villes des Etats-Unis.

La ville de Philadelphie vient en tête de la liste avec 11,963 édifices construits dans le cours de l'année dernière. Le coût moyen de ces édifices a été de \$2,172. Ce nombre de bâtisses et le coût modéré de leur construction font voir que Philadelphie est bien ce qu'on pourrait appeler la ville des constructions.

A New York 6,722 bâtisses ont été construites en 1879 et leur coût moyen a été de \$11,955.

Chicago a vu s'élever dans le cours de l'année dernière 5,000 nouvelles maisons dont le prix moyen a été de \$5,000.

Boston vient ensuite de New York pour le coût moyen de ses maisons qui a été de \$7,312.

Il se tient en ce moment à Liège, Belgique un congrès qui fixe l'attention du monde entier.

Un cardinal et huit évêques prennent part aux travaux de ce congrès.

A l'une des premières séances, on a donné communication d'une lettre du cardinal Manning qui demande la limitation obligatoire de la journée de travail à huit et à dix heures, selon les cas, la limitation et dans certaines conditions l'interdiction du travail des femmes et des enfants, le repos légal du dimanche, l'arbitrage, en cas d'insuccès l'intervention de l'Etat, enfin la fixation législative du taux de profits et des salaires avec révision périodique tous les trois ou cinq ans.

A une séance subséquente, sur la proposition de Mgr Koram, évêque de Trèves, la question de la fixation par l'Etat d'un salaire minimum, que la lettre du cardinal Manning avait posée, a été écartée de l'ordre du jour.

"Il ne faut pas, a dit Mgr Koram, que dans le but de servir la cause ouvrière, nous fournissions des armes aux ennemis de l'ordre public."

La délégation française, hostile à cette réglementation, a voulu revenir sur la question pour la combattre, mais la décision de l'assemblée a été maintenue.

LA LANGUE FRANCAISE La MINERVE a publié l'autre jour d'excellents commentaires sur un article de TRICE WITNESS. Les voici: Le TRUE WITNESS a parfaitement raison: La croisade entreprise par les McCarthy et les Charlton, non seulement va rater misérablement, mais elle produira l'effet contraire de celui qu'ils en attendaient. Loin de disparaître, le français sera plus que jamais parlé et honoré. Saluam, ex triumphis nostris.

La convention académique tenue le 15 août, est l'une des réponses les plus satisfaisantes à cette croisade. Les fils des anciens proscriptions ont profité de cette occasion pour prendre des mesures qui ne contribuèrent pas peu à protéger la langue de Racine dans les provinces maritimes.

Non seulement le français sera plus généralement parlé, mais chacun va s'appliquer à lui restituer sa pureté, à se débarrasser des anglicismes et barbarismes qui peuvent avoir cours. Le bruit qui s'est fait autour de l'opuscule de M. Lusignan, les discussions auxquelles on se livre à l'heure actuelle dans la presse, ne laissent aucun doute à cet égard. C'est à qui signalera ces incorrections de langage pour les corriger impitoyablement.

Bien plus, nos concitoyens anglais vont étudier notre langue avec un ardeur inconnue jusqu'à présent. Voilà longtemps que le WITNESS, malgré son fanatisme sur bien des points, presse ses compatriotes d'étudier notre langue à l'égal de leur langue maternelle. Il comprend que nos nationaux occupent toujours une place trop considérable dans les destinées canadiennes pour que ceux qui ignorent leur langue, quand eux savent l'anglais, ne combattent pas le combat de la vie à armes inégales. L'autre jour, M. Paul de Cazes a produit toute une sensation lorsqu'il a affirmé que sur 970 écoles élémentaires anglaises dans la province, le français est enseigné dans 100 seulement. Plusieurs journaux anglais ont demandé immédiatement une réforme, sans se soucier de ce que penseraient les francophobes.

La GAZETTE, de Montréal, fait observer, toutefois, que si le français est comparativement négligé dans les écoles élémentaires, il n'en est pas de même des écoles modèles et des académies, où il est tenu en grand honneur. C'est ainsi que dans les institutions de ce genre à Montréal, Québec, Lennoxville, Richmond, Compton et Stanstead, 750 élèves apprennent la dictée anglaise, 776 la grammaire anglaise, 503 le latin, 206 le grec et 741 le français. Dans les écoles supérieures et académies de la campagne, 1,177 apprennent la dictée anglaise, 1,166 la grammaire anglaise, 511 le latin et 113 le grec, tandis que 651 apprennent le français. Et si l'on passe aux écoles modèles, on voit que 3,177 apprennent la dictée anglaise, 1,325 la grammaire anglaise, 271 le latin et 1,167 le français. Et la GAZETTE ajoute: "Nous osons affirmer qu'il n'y a pas un pays au monde où l'on donne une place aussi prééminente au français dans les écoles qu'il n'est pas la langue maternelle des élèves. Nous aimerions à comparer ces chiffres, par exemple, avec ceux des écoles de la Nouvelle-Angleterre, des Etats du centre ou de l'ouest." Bien plus, le français est la seule langue moderne qui soit enseignée dans les écoles modèles et les académies rurales. A Montréal, 115 élèves étudient l'allemand, à Bishop's College, Lennoxville, 10; au collège Saint-François, Richmond, 1; soit 116 en tout.

M. Charlton nous menaçait l'autre jour de ramener la question française sur le tapis à la prochaine session. Cette menace nous laisse parfaitement indifférent. Le français est notre langue, et le parlement en décréterait-il le proscription, ce qui n'arrivera jamais, que nous continuerions d'y rester inviolablement attachés. Nous le répétons à la persécution raviverait la flamme française d'un bout à l'autre du pays. Nous ne le redoutons pas plus que ceux qui nous ont précédés dans la carrière.

LE BEAU DE L'IVROGNERIE Du CANADIEN: L'hon. M. Shehyn vient de déclarer à Montréal que l'intention du gouvernement est d'augmenter le taux des licences et de diminuer, par là même, le nombre des auberges et cantines où l'on vend de la boisson. Le CANADIEN a dès longtemps avoué cette politique et il espère que elle sera mise en pratique d'une manière vigoureuse. Les trois quarts des débits de liqueurs alcooliques sont des moyens de démoralisation. Il n'y a peut-être pas de pays au monde où l'ivrognerie fait de plus ravages qu'en cette province.

Donc, nous approuvons toute mesure propre à atténuer les causes du mal. Le moins nous aurons de boutiques où il se donne de l'alcool au verre, le mieux ce sera pour le pays, pour les familles.

Que dire de ces misérables lieux où il se vend jour et nuit, les dimanches comme la semaine, de la boisson sans licence? Les gouvernements sont, en règle générale, trop éléments pour les causes qui se livrent à ce commerce d'empoisonnement public. Trop souvent les amendes prononcées contre eux sont remises en tout ou partie, on les exempte de la prison, on tempore, etc. Le temps est venu d'en finir avec ces attermoissements en face du fléau de l'ivrognerie.

DEPECHEES DU SOIR (Service Spécial) CE MERVEILLEUX FUSIL GIFFARD PARIS, 27 sept. — La longue série d'essais du nouveau fusil Giffard a obtenu un tel succès qu'un syndicat anglais a immédiatement acheté, pour 15 millions de francs, le droit de fabriquer ce fusil hors de France.

LES INCONVENIENTS D'ÊTRE PROPHÈTE BERLIN, 27 sept. — Hertz Soneberg, un socialiste, a été condamné à trois ans d'emprisonnement pour le crime de s'être moqué, ayant osé dire qu'avant peu l'empereur Guillaume deviendrait socialiste.

VANTARDISE AMERICAINE LONDRES, 27 sept. — Le correspondant du Standard à Vienne, dit: Les Américains qui résident ici déclarent que les représailles de l'Europe contre le bill McKinley sur le tarif douanier n'auront pas d'effet sur les Américains.

SE TUE SUR LE CADAVRE DE SA FEMME PHILADELPHIE, 27 sept. — John New s'est suicidé, hier soir, en frappant la cervelle au-dessus du crâne de sa femme, qui doit être enterrée cette après-midi. Depuis la mort de son épouse, New semblait affaibli de douleur et s'est précipité dans un étang de mélancolie qui l'a porté à attenter à ses jours.

MINISTRE PROTESTANT ARRÊTÉ MILWAUKEE, 27 sept. — Tandis que le Rév. A. M. Delford, de Hortonville, se rendait à une conférence des ministres de la Conférence Whitewater, il a été arrêté, sous accusation d'avoir changé la valeur de plusieurs billets de banque.

UN MARI ÉVALUE SA FEMME A 100 UNIONTOWN, Pa., 27 sept. — Mary Mater s'est mariée, il y a trois ans, à Andy Jobs, à Youngtown. Elle était fille de quatre ans. Elle a cependant, depuis cette époque, attiré l'attention de Randy Frank, un de ses parents. Elle a été mariée à Frank, le mari s'en est aperçu et a mis le jeune homme à la porte. La femme l'a suivi.

Le couple amoureux s'est rendu, hier soir, à Cornellville, dans le but d'y prendre le train de chemin de fer pour Pothocantans. Le mari les a fait arrêter. Quand ils ont été amenés, ici, la femme a déclaré avoir \$100 à la banque de Cornellville, et elle a offert à son mari d'y aller la laisser libre de ses actions.

Il a accepté et la femme en a profité pour s'enfuir de nouveau avec son amant.

NOUVELLES DE QUEBEC QUEBEC, 27 sept. — Avant hier soir, vers six heures, le détective Fleury, de cette ville, a découvert, dans le quartier de la rue de Joseph Labranche, âgé de 15 ans environ et demeurant rue d'Argillon, plusieurs lettres et papiers appartenant à une jeune fille de la ville de Québec, Mlle Marie-Anne Labranche, en lui disant de faire bien attention à ce que cette lettre fut déposée au bureau de poste, et bien revêtu du timbre de la ville de Québec, et remis à la poste.

Le jeune Labranche était employé comme portier au grand hôtel de la rue de la Poste, où il travaillait depuis quelques semaines, on s'aperçut que quelques lettres qu'on envoyait porter ne seraient pas à destination. La semaine dernière, M. Fleury, vice-roi, donna une lettre au jeune Labranche, en lui disant de faire bien attention à ce que cette lettre fut déposée au bureau de poste, et bien revêtu du timbre de la ville de Québec, et remis à la poste.

On y trouva la lettre de M. Fleury, avec des lettres et papiers appartenant à une jeune fille de la ville de Québec, Mlle Marie-Anne Labranche, en lui disant de faire bien attention à ce que cette lettre fut déposée au bureau de poste, et bien revêtu du timbre de la ville de Québec, et remis à la poste.

On y trouva la lettre de M. Fleury, avec des lettres et papiers appartenant à une jeune fille de la ville de Québec, Mlle Marie-Anne Labranche, en lui disant de faire bien attention à ce que cette lettre fut déposée au bureau de poste, et bien revêtu du timbre de la ville de Québec, et remis à la poste.

On y trouva la lettre de M. Fleury, avec des lettres et papiers appartenant à une jeune fille de la ville de Québec, Mlle Marie-Anne Labranche, en lui disant de faire bien attention à ce que cette lettre fut déposée au bureau de poste, et bien revêtu du timbre de la ville de Québec, et remis à la poste.

On y trouva la lettre de M. Fleury, avec des lettres et papiers appartenant à une jeune fille de la ville de Québec, Mlle Marie-Anne Labranche, en lui disant de faire bien attention à ce que cette lettre fut déposée au bureau de poste, et bien revêtu du timbre de la ville de Québec, et remis à la poste.

On y trouva la lettre de M. Fleury, avec des lettres et papiers appartenant à une jeune fille de la ville de Québec, Mlle Marie-Anne Labranche, en lui disant de faire bien attention à ce que cette lettre fut déposée au bureau de poste, et bien revêtu du timbre de la ville de Québec, et remis à la poste.

On y trouva la lettre de M. Fleury, avec des lettres et papiers appartenant à une jeune fille de la ville de Québec, Mlle Marie-Anne Labranche, en lui disant de faire bien attention à ce que cette lettre fut déposée au bureau de poste, et bien revêtu du timbre de la ville de Québec, et remis à la poste.

On y trouva la lettre de M. Fleury, avec des lettres et papiers appartenant à une jeune fille de la ville de Québec, Mlle Marie-Anne Labranche, en lui disant de faire bien attention à ce que cette lettre fut déposée au bureau de poste, et bien revêtu du timbre de la ville de Québec, et remis à la poste.

On y trouva la lettre de M. Fleury, avec des lettres et papiers appartenant à une jeune fille de la ville de Québec, Mlle Marie-Anne Labranche, en lui disant de faire bien attention à ce que cette lettre fut déposée au bureau de poste, et bien revêtu du timbre de la ville de Québec, et remis à la poste.

On y trouva la lettre de M. Fleury, avec des lettres et papiers appartenant à une jeune fille de la ville de Québec, Mlle Marie-Anne Labranche, en lui disant de faire bien attention à ce que cette lettre fut déposée au bureau de poste, et bien revêtu du timbre de la ville de Québec, et remis à la poste.

On y trouva la lettre de M. Fleury, avec des lettres et papiers appartenant à une jeune fille de la ville de Québec, Mlle Marie-Anne Labranche, en lui disant de faire bien attention à ce que cette lettre fut déposée au bureau de poste, et bien revêtu du timbre de la ville de Québec, et remis à la poste.

On y trouva la lettre de M. Fleury, avec des lettres et papiers appartenant à une jeune fille de la ville de Québec, Mlle Marie-Anne Labranche, en lui disant de faire bien attention à ce que cette lettre fut déposée au bureau de poste, et bien revêtu du timbre de la ville de Québec, et remis à la poste.

On y trouva la lettre de M. Fleury, avec des lettres et papiers appartenant à une jeune fille de la ville de Québec, Mlle Marie-Anne Labranche, en lui disant de faire bien attention à ce que cette lettre fut déposée au bureau de poste, et bien revêtu du timbre de la ville de Québec, et remis à la poste.

On y trouva la lettre de M. Fleury, avec des lettres et papiers appartenant à une jeune fille de la ville de Québec, Mlle Marie-Anne Labranche, en lui disant de faire bien attention à ce que cette lettre fut déposée au bureau de poste, et bien revêtu du timbre de la ville de Québec, et remis à la poste.

On y trouva la lettre de M. Fleury, avec des lettres et papiers appartenant à une jeune fille de la ville de Québec, Mlle Marie-Anne Labranche, en lui disant de faire bien attention à ce que cette lettre fut déposée au bureau de poste, et bien revêtu du timbre de la ville de Québec, et remis à la poste.

On y trouva la lettre de M. Fleury, avec des lettres et papiers appartenant à une jeune fille de la ville de Québec, Mlle Marie-Anne Labranche, en lui disant de faire bien attention à ce que cette lettre fut déposée au bureau de poste, et bien revêtu du timbre de la ville de Québec, et remis à la poste.

L'EXPOSITION DE LA JAMAÏQUE M. Adam Brown, commissaire pour l'exposition de la Jamaïque, a écrit une lettre très présente à l'honorable M. E. H. Brown lui demandant d'engager le gouvernement provincial à envoyer des échantillons de bois canadien à l'exposition de la Jamaïque. La maison Perley & Patten enverra probablement des échantillons de bois.

THÉ INDU-CEYLON Une rafraîchissante tasse de thé de la compagnie Indou-Ceylon a été offerte à chaque visiteur devant le superbe étalage fait par cette compagnie au pavillon central. La branche de thé appelée "Thié" est de toutes la plus en vogue et fait voir de suite l'excellence du thé Indien. Ce thé est en usage depuis un nombre d'années et a obtenu une haute réputation.

Les agents généraux pour le Dominion sont MM. Thos. Kearney & Co, 27 rue St-Jacques, Montréal, qui ont obtenu le droit de ce thé dont la pureté est recommandée généralement. Ce thé est vendu en petite quantité de façon que toutes les familles de l'Est et du Centre puissent se procurer le meilleur à un prix raisonnable.

Les agents généraux pour le Dominion sont MM. Thos. Kearney & Co, 27 rue St-Jacques, Montréal, qui ont obtenu le droit de ce thé dont la pureté est recommandée généralement. Ce thé est vendu en petite quantité de façon que toutes les familles de l'Est et du Centre puissent se procurer le meilleur à un prix raisonnable.

Les agents généraux pour le Dominion sont MM. Thos. Kearney & Co, 27 rue St-Jacques, Montréal, qui ont obtenu le droit de ce thé dont la pureté est recommandée généralement. Ce thé est vendu en petite quantité de façon que toutes les familles de l'Est et du Centre puissent se procurer le meilleur à un prix raisonnable.

Les agents généraux pour le Dominion sont MM. Thos. Kearney & Co, 27 rue St-Jacques, Montréal, qui ont obtenu le droit de ce thé dont la pureté est recommandée généralement. Ce thé est vendu en petite quantité de façon que toutes les familles de l'Est et du Centre puissent se procurer le meilleur à un prix raisonnable.

Les agents généraux pour le Dominion sont MM. Thos. Kearney & Co, 27 rue St-Jacques, Montréal, qui ont obtenu le droit de ce thé dont la pureté est recommandée généralement. Ce thé est vendu en petite quantité de façon que toutes les familles de l'Est et du Centre puissent se procurer le meilleur à un prix raisonnable.

Les agents généraux pour le Dominion sont MM. Thos. Kearney & Co, 27 rue St-Jacques, Montréal, qui ont obtenu le droit de ce thé dont la pureté est recommandée généralement. Ce thé est vendu en petite quantité de façon que toutes les familles de l'Est et du Centre puissent se procurer le meilleur à un prix raisonnable.

Les agents généraux pour le Dominion sont MM. Thos. Kearney & Co, 27 rue St-Jacques, Montréal, qui ont obtenu le droit de ce thé dont la pureté est recommandée généralement. Ce thé est vendu en petite quantité de façon que toutes les familles de l'Est et du Centre puissent se procurer le meilleur à un prix raisonnable.

Les agents généraux pour le Dominion sont MM. Thos. Kearney & Co, 27 rue St-Jacques, Montréal, qui ont obtenu le droit de ce thé dont la pureté est recommandée généralement. Ce thé est vendu en petite quantité de façon que toutes les familles de l'Est et du Centre puissent se procurer le meilleur à un prix raisonnable.

Les agents généraux pour le Dominion sont MM. Thos. Kearney & Co, 27 rue St-Jacques, Montréal, qui ont obtenu le droit de ce thé dont la pureté est recommandée généralement. Ce thé est vendu en petite quantité de façon que toutes les familles de l'Est et du Centre puissent se procurer le meilleur à un prix raisonnable.

Les agents généraux pour le Dominion sont MM. Thos. Kearney & Co, 27 rue St-Jacques, Montréal, qui ont obtenu le droit de ce thé dont la pureté est recommandée généralement. Ce thé est vendu en petite quantité de façon que toutes les familles de l'Est et du Centre puissent se procurer le meilleur à un prix raisonnable.

Les agents généraux pour le Dominion sont MM. Thos. Kearney & Co, 27 rue St-Jacques, Montréal, qui ont obtenu le droit de ce thé dont la pureté est recommandée généralement. Ce thé est vendu en petite quantité de façon que toutes les familles de l'Est et du Centre puissent se procurer le meilleur à un prix raisonnable.

Les agents généraux pour le Dominion sont MM. Thos. Kearney & Co, 27 rue St-Jacques, Montréal, qui ont obtenu le droit de ce thé dont la pureté est recommandée généralement. Ce thé est vendu en petite quantité de façon que toutes les familles de l'Est et du Centre puissent se procurer le meilleur à un prix raisonnable.

Les agents généraux pour le Dominion sont MM. Thos. Kearney & Co, 27 rue St-Jacques, Montréal, qui ont obtenu le droit de ce thé dont la pureté est recommandée généralement. Ce thé est vendu en petite quantité de façon que toutes les familles de l'Est et du Centre puissent se procurer le meilleur à un prix raisonnable.

Les agents généraux pour le Dominion sont MM. Thos. Kearney & Co, 27 rue St-Jacques, Montréal, qui ont obtenu le droit de ce thé dont la pureté est recommandée généralement. Ce thé est vendu en petite quantité de façon que toutes les familles de l'Est et du Centre puissent se procurer le meilleur à un prix raisonnable.

Les agents généraux pour le Dominion sont MM. Thos. Kearney & Co, 27 rue St-Jacques, Montréal, qui ont obtenu le droit de ce thé dont la pureté est recommandée généralement. Ce thé est vendu en petite quantité de façon que toutes les familles de l'Est et du Centre puissent se procurer le meilleur à un prix raisonnable.

Les agents généraux pour le Dominion sont MM. Thos. Kearney & Co, 27 rue St-Jacques, Montréal, qui ont obtenu le droit de ce thé dont la pureté est recommandée généralement. Ce thé est vendu en petite quantité de façon que toutes les familles de l'Est et du Centre puissent se procurer le meilleur à un prix raisonnable.

Les agents généraux pour le Dominion sont MM. Thos. Kearney & Co, 27 rue St-Jacques, Montréal, qui ont obtenu le droit de ce thé dont la pureté est recommandée généralement. Ce thé est vendu en petite quantité de façon que toutes les familles de l'Est et du Centre puissent se procurer le meilleur à un prix raisonnable.

Les agents généraux pour le Dominion sont MM. Thos. Kearney & Co, 27 rue St-Jacques, Montréal, qui ont obtenu le droit de ce thé dont la pureté est recommandée généralement. Ce thé est vendu en petite quantité de façon que toutes les familles de l'Est et du Centre puissent se procurer le meilleur à un prix raisonnable.

Les agents généraux pour le Dominion sont MM. Thos. Kearney & Co, 27 rue St-Jacques, Montréal, qui ont obtenu le droit de ce thé dont la pureté est recommandée généralement. Ce thé est vendu en petite quantité de façon que toutes les familles de l'Est et du Centre puissent se procurer le meilleur à un prix raisonnable.

Les agents généraux pour le Dominion sont MM. Thos. Kearney & Co, 27 rue St-Jacques, Montréal, qui ont obtenu le droit de ce thé dont la pureté est recommandée généralement. Ce thé est vendu en petite quantité de façon que toutes les familles de l'Est et du Centre puissent se procurer le meilleur à un prix raisonnable.

Les agents généraux pour le Dominion sont MM. Thos. Kearney & Co, 27 rue St-Jacques, Montréal, qui ont obtenu le droit de ce thé dont la pureté est recommandée généralement. Ce thé est vendu en petite quantité de façon que toutes les familles de l'Est et du Centre puissent se procurer le meilleur à un prix raisonnable.

Les agents généraux pour le Dominion sont MM. Thos. Kearney & Co, 27 rue St-Jacques, Montréal, qui ont obtenu le droit de ce thé dont la pureté est recommandée généralement. Ce thé est vendu en petite quantité de façon que toutes les familles de l'Est et du Centre puissent se procurer le meilleur à un prix raisonnable.

Les agents généraux pour le Dominion sont MM. Thos. Kearney & Co, 27 rue St-Jacques, Montréal, qui ont obtenu le droit de ce thé dont la pureté est recommandée généralement. Ce thé est vendu en petite quantité de façon que toutes les familles de l'Est et du Centre puissent se procurer le meilleur à un prix raisonnable.

HOSE (BOYAUX) \$5.50 pour 50 pieds \$7.00 pour 60 pieds \$7.50 pour 70 pieds \$9.00 pour 80 pieds \$11.00 pour 90 pieds y compris les accouplements et le bout. Cette semaine nous ferons une réduction de 10 par cent sur les prix.

E. G. LAVERDURE & CIE., Christian & Cie. Commerçants de Charbon. BASSIN DU CANAL. En dehors du Canal, Adressez vos commandes à C. Christian, Agent, Nicolet House, Little Sussex Street, Ottawa.

LA COMPAGNIE GRANITIQUE Cette compagnie manufacturière a une superbe exposition dans le pavillon central de l'Exposition. On y admirait de riches manteaux de cheminées et des ornements en pierre d'un fort bon goût et d'un travail admirable. Les articles manufacturés par cette compagnie sont aujourd'hui reconnus par tout le Dominion et y gagnent encore chaque jour dans l'estime du public. Il n'existe aucun établissement dans toute la province qui puisse surpasser en élégance les articles sortis de la manufacture granitique d'Ottawa, et qui sont appréciés par tous ceux qui en ont fait l'acquisition. Le procédé de limitation du marbre a tellement fait de progrès en notre siècle, qu'il est difficile de trouver un fabricant de marbre qui ne tromper en faisant l'achat d'un article quelconque en marbre ou en pierre granitique.

Tous les articles manufacturés par cette compagnie sont faits sous la surveillance même des propriétaires et il n'y a pas une seule branche de leur industrie qui ne soit surveillée dans tous ses moindres détails. Les ouvrages exposés par cette compagnie sont dignes de figurer avec avantage. Sans n'importe quelle grande exposition. Ils sont de styles variés ornements de cuivre et d'argent avec un goût superbe.

On y voit de très riches glaces et des manteaux de cheminées en ardoise marbrée, en noyer, en mosaïque bronzée etc. Cette partie des expositions forme l'une des merveilles de l'Exposition. Il y a aussi des urnes en marbre de très jolis patrons et une collection d'articles de choix. Deux premiers prix ont été accordés à cette manufacture pour les manteaux de cheminées en bois et en ardoise. Durant la journée de jeudi, cinq de ces ornements ont été vendus; trois à M. Martin de la rue Rideau et deux à M. James Curry. On ne doit pas oublier que cette compagnie fait une spécialité de travaux en marbre, monuments épitaphes, pierres tombales, etc. On peut se procurer de tous les genres et des dessins les plus modernes. Nos lecteurs ne doivent pas manquer de faire visiter cet établissement lorsqu'ils auront besoin d'articles en cette ligne.

Peinturez Vos Batisses en Briques —AVEC— La Peinture à Briques plates —DE— HOWE Préparée dans toutes LES COULEURS.

G. PHILBERT, IMPORTATEUR DE THE BROADWAY TAPISSERIES

Marchandises spéciales pour Habillements d'Été COUPE ELEGANTE et GARANTIE. W. H. MARTIN 133 RUE SPARKS 133 OTTAWA.

LE CRI DU MONDE! "Donnez moi seulement du temps et je surmonterai malheurs, difficultés et obstacles." C'est le cri que nous lançons pour la plupart.

La Métropolitain Mfg. Co. Fera cela volontiers, donnera du temps et beaucoup. Riches et Magnifiques Meubles, Tapis, Rideaux, Couvertes et Tableaux pour orner et monter vos Maisons. A prix bas prix que ne peuvent les vendeurs de petits établissements ayant moins de ressources, qui ne peuvent ni risquer, ni attendre longtemps le paiement de ce qu'ils vous font pour votre maison.

Metropolitain Mfg. Co. 557 Rue Sussex. L'HOMÉOPATHIE D. C. McLAREN, M. D. Médecin et Chirurgien Au No. 89, Rue Slater.

Le remède de Pile pour le catarrhe est le meilleur, le plus agréable à prendre, le plus sûr. CATARRH

De Peintre en General FIBRIFACIAS DE TERRIS ET DEBENS Canada. L'ÉPIONNE LE-PROVINCE de Québec, CLAUDE, de la District d'Ottawa, cité et district de No. 163. Montréal, marchand, Demandeur sur les terres et tenements d'OLIVIER LALONDE, d'Alfred, dans la province d'Ontario, Défendeur, à savoir: Le lot de terre désigné sous le numéro cent quatre-vingt-douze (192), au cadastre de profondeur, vendin à Dlle Elvina Nesi.

Pour être vendin à la porte de l'église de la paroisse de Saint-André Avellan, dans le dit comté, le TRENZIÈME jour de SEPTEMBRE prochain, à DIX heures de l'avant-midi. LOUIS M. COUTLEE, Bâtonnier du Sheriff, Shérif. Aylmer, le vingt-troisième jour de Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix.

Cartes Professionnelles M. McLAD, C. E. Avocat, Cours Fédéraux et de Québec, 188 rue Wellington, Ottawa. GEO. McLAURIN, L.L.B. AVOCAT, ETC. Bureau: 19 rue Elgin, Ottawa. VALIN & CODE Avocats, Solliciteurs, Etc. BLOC EGAN, RUE SPARKS, vis-à-vis l'Hôtel Russell. J. S. JUDE ROUTHIER, B. A. Sc. ARCHITECTE ET INGÉNIEUR CIVIL 22 Rue Metcalfe, Ottawa. J. W. W. WARD, AVOCAT ETC. BUREAU 31 SCOTCHSBOROUGH CHAMBERS Ottawa. OGARA MACFARLISH & WYLL AVOCATS SOLLICITEURS, NOTAIRES Bloc Hay, rue Spark Ottawa, O. PRES DE L'HOTEL RUSSELL. MARTIN OGARA, C. D. B. MACFARLISH Wm. W. DR. R. CHEVRIER. 276 Rue Dalhousie. Heures de Consultation 10 à 12. m., 2 à 5 p. m., et 7 à 8 p. m.

LES MILLIEURS DU LIT DE CHARBON T. G. Brigham Successeur de C. Brown & Cie. 38 rue Spargers. A Vendre à bon Marché Portes chaises et jalousies, bois d'œuvre, moulures, parquets, huis, peintures, cuir et fourrures de chapeaux chez WOODLAND. 38 rue Spargers, près du bassin du Canal. Belcourt, MacCraken & Henderson Avocats, Procureurs, Notaires, Etc. ONTARIO ET QUEBEC OTTAWA. N. A. Belcourt, John J. MacCraken Geo. F. Henderson. STEWART, CHRYSLER & GILFILLAN AVOCATS, SOLLICITEURS Agents pour la Cour Suprême et le Parlement. Chambers Union, 14 rue Metcalfe, Ottawa, O. McLeod STEWART, F. H. CHRYSLER, J. J. GILFILLAN. Walker, McLean & Blanchet, AVOCATS Avocats, Solliciteurs, Agents Particuliers en Affaires, Notaires, Etc. ETC. No. 34 1/2 Rue Elgin, Ottawa. (EN FACE DU RUSSELL). W. H. Walker, D. McLean, C.A. BANCHE. A. E. LUSSIER Avocats, Notaires, Etc. BUREAU— Coin des Rues Rideau et Sussex OTTAWA, Ont. ARGENT A PRETER CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

La Route directe entre l'Ouest et tous les points du Bas St. Laurent, de la Baie des Chaleurs, province de Québec, ainsi que le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'île du Prince Édouard, le Cap Breton, les îles de la Madeleine, Terre-Neuve et St. Pierre. Les trains express quittent Montréal et Halifax, tous les jours (dimanches exceptés) et se rendent à destination de tous ces points sans changement de chars, en 27 heures et 50 minutes.

Les trains express de l'Intercolonial qui vont dans ces directions sont brillamment éclairés par l'électricité et chauffés par la vapeur de la locomotive. Tout cela donne beaucoup d'avantages, de confort et de sûreté aux voyageurs.

On se rend par cette route à toutes les stations populaires de pêche et de bains du Canada sur le parcours de l'Intercolonial. LIGNE DES PASSAGERS ET DES MALLEES CANADIENNES-EUROPEENNES

Les passagers pour la Grande Bretagne ou le Continent, quittant Montréal le jeudi matin arrivent à temps pour prendre le vapeur de la malle, le même soir à Rimouski.

L'attention des expéditeurs est appelée sur les grandes facilités offertes pour le transport de la fleur et en général de toutes les marchandises à destination des Provinces de l'Est et de Terre-Neuve, ainsi que pour l'exportation des grains et de produits expédiés aux marchés de l'Europe.

Pour billets et informations, concernant le et le passage s'adresser à E. KING, agent des billes, 27, rue Sparks, Ottawa, Ont. D. POTTINGER, Surintendant-Général Bureau du Chemin de Fer, Moncton N. B. 18 Juin, 1890.

MEDAILLE D'OR PARIS, 1889. W. BAKER & CO. Breakfast Cocoa Est obtenuement pur, et est soluble. Pas de Chimie: tout est pur, et est obtenuement pur, et est soluble.